

Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier toutes celles et ceux qui ont organisé ces Assises, en premier lieu le service de la Démocratie locale de la Ville, les comités de quartier, tous les intervenants qui se sont succédé à cette tribune et, en particulier, Vanessa Jérôme et Pierre Radanne qui nous ont éclairés, non seulement par leurs compétences et leur expertise, mais qui ont aussi donné à nos discussions beaucoup de sens.

Je n'ai pas du tout la prétention de clôturer ce débat très riche. J'espère que chacune et chacun d'entre vous a bien compris que la problématique qui nous a occupés au cours de ces 48 heures se situe dans la durée. Un temps long qui doit nous permettre de faire progresser la prise de conscience et dépasser les situations conjoncturelles. Car si nous devions travailler dans la perspective que nous nous sommes donnée, uniquement dans le contexte économique et financier actuel, cela limiterait considérablement notre champ d'action.

Ces enjeux, nous les avons tous saisis comme très importants au niveau local, mais il s'agit également d'enjeux planétaires. Dès lors, la solidarité entre pays développés et pays en voie de développement est fondamentale car l'on ne peut pas sauver que la moitié de la planète. C'est donc bien sur un long terme que nous devons engager nos actions.

La démocratie au cœur des Assises

Bien des choses ont été dites, mais je pense que vous attendez plutôt du maire de la ville qu'il donne, autant que faire se peut, une traduction concrète à ces débats, tout au moins, pour le territoire qui nous concerne.

Le premier mot qui me vient à l'esprit est celui de démocratie. On demandait à Jaurès de définir le socialisme, il disait : «Si j'ai un seul mot, c'est celui de démocratie.» Je crois que, pour le temps durable, cela vaut également. La démocratie permet d'agir au plus proche des attentes, d'agir juste, en économisant les moyens et en utilisant au mieux les deniers publics. Démocratie également pour informer, former, faire comprendre les choix. Démocratie pour susciter l'adhésion à tous les projets, y compris les plus complexes. Et principalement ceux qui nous amènent à changer fondamentalement nos comportements.

Une dimension culturelle

Le deuxième constat que je voudrais faire concerne la dimension culturelle. Le développement durable n'est pas une politique sectorielle, ce n'est pas le supplément d'âme que l'on ajoute à des politiques locales ou nationales qui ont échoué. Ce n'est pas la «voiture-balai» de toutes les politiques d'habitat, d'environnement qui n'ont pas été développées. Il s'agit bien de placer le développement durable au cœur de toutes les politiques publiques et d'avoir – élus, administration, citoyens – ce réflexe : «Est-ce que dans cette action de solidarité, d'habitat, d'environnement, je prends en compte la notion



de développement durable ?» Culture également, tant la démarche éducative est fondamentale. On pense immédiatement aux plus jeunes d'entre nous.

Cela veut dire utiliser les structures comme le conseil municipal d'enfants, le conseil des adolescents ou le conseil de jeunes, mais aussi les comités de quartier notamment. Comment impliquer le service public de l'Éducation nationale pour, qu'à l'instar de ce que nous faisons en matière culturelle et sportive, par exemple, nous puissions inciter cette institution à prendre en compte des intervenants extérieurs pour sensibiliser et former nos concitoyens.

Une approche globale

S'agissant de notre deuxième thème, je serais, là aussi, favorable à une approche globale en soulignant que l'économie sociale et solidaire est aussi noble ou majeure que l'économie classique. Rappelons-nous que les mutuelles, les coopératives ont été créées par les mouvements politiques, et notamment par la famille politique à laquelle j'appartiens. Quand il est affirmé que les «politiques» ne s'intéressent pas à l'économie sociale et solidaire, c'est un peu vite dit. En effet, idéologiquement et historiquement, le mouvement socialiste a quand même été un des partenaires majeurs de cette économie. J'espère qu'il le restera en essayant surtout de répondre aux questions fondamentales, celles de l'emploi et de la précarité.

Hiérarchiser les priorités

Quelques mois avant le Sommet de Copenhague, s'est tenu un sommet international de lutte contre la faim dans le monde. Trente pays y étaient représentés. Or, à Copenhague au «Sommet de la planète», il y avait 100 fois plus de participants. On voit bien toute l'attention portée au devenir de la planète. Il faudrait consacrer un effort équivalent pour les femmes et les hommes qui se trouvent aujourd'hui en situation de survie. Il y a des réponses immédiates à apporter concernant la survie de populations entières, un peu partout dans le monde. Ces questions idéologiques ne sont pas superflues, y compris dans un débat comme le nôtre.

Mieux communiquer

Plus localement, je ferai le constat que, finalement à Créteil, nous avons fait «du développement durable» un peu sans le savoir et surtout sans le valoriser, ni le faire savoir. La première réponse que nous devons apporter, c'est mieux communiquer. Valoriser cet important travail, non pas pour nous en glorifier, mais pour franchir un pas supplémentaire et aller encore de l'avant.

Un réseau de chauffage urbain performant

En matière d'énergie, Luc Sitter nous a rappelé hier que le réseau de chauffage urbain de Créteil est l'un des dix réseaux les plus importants de France. Non par la taille, mais par les performances. Et ce réseau peut encore être amélioré par la réalisation d'un deuxième



puits de géothermie. L'étude de faisabilité est lancée pour ce puits qui va nous permettre d'économiser encore des énergies fossiles en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables. Comment financerons-nous ce deuxième puits ? À partir des certificats d'économies d'énergie que nous avons reçus d'EDF pour le raccordement de l'usine d'incinération au réseau de chauffage urbain. 2 300 000 e : ce n'est pas une bagatelle ! On pourrait discuter sur le bien-fondé de cette opération où certains peuvent acheter des certificats d'économies d'énergie et, en même temps, s'exonérer de leur politique pas très économe. Toujours est-il que ces 2 300 000 e nous permettront d'améliorer le système. Avec, à la clé, une TVA à 5,5% au lieu de 19,6% dès que nous aurons dépassé le plafond de 50% d'énergies renouvelables. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas encore diversifier nos sources d'énergie, j'ai retenu ce qui a été dit sur les pompes à chaleur. Je ne suis pas un spécialiste de ces questions, mais je crois que nous pouvons approfondir la réflexion et envisager le développement du solaire et même de l'éolien.

Économiser l'énergie

Nous avons parlé des sources d'énergie, parlons des économies. Le poste le plus important concerne les habitations. Nous avons présenté les nouvelles constructions où nous atteignons, sur l'échelle d'efficacité énergétique des bâtiments, la norme de 60 kWh/m2/an; pour le patrimoine réhabilité, nous atteignons 120 kWh/m2/an alors que nous étions à plus de 300 kWh/m2/an.

Nous intervenons sur l'habitat et plus particulièrement sur le bâti ancien, dans un contexte juridique et financier très difficile. Il y a quelques années, les crédits Palulos permettaient de rénover. Aujourd'hui, si vous n'êtes pas dans une opération de rénovation urbaine estampillée Anru, qui n'a d'ailleurs plus de crédits, vous devez la financer par vos propres moyens. Quels sont ces moyens ? Ce sont les fonds propres des organismes bailleurs et les emprunts dits «prêts écolos» à 1,5 ou 2%, qu'ils contractent. À Créteil, hors Anru, ce sont plus de 30 millions d'euros qui sont investis sur les fonds propres de la Semic, avec «l'emprunt écolo» pour les opérations de rénovation intégrant les économies d'énergie.

Un sens social aux économies d'énergies

Nous avons acheté à la société Icade, il y a moins de six mois, 2800 logements. L'exemple de la place de l'Abbaye est un cas concret et intéressant. Nous pouvions faire des travaux de confort comme repeindre les halls d'escaliers et quelques autres interventions dans les appartements. Nous avions les crédits et, vis-à-vis des locataires, c'était une réponse immédiate et une démonstration de notre bonne volonté. Ou bien, nous pouvions aller au fond des choses et, puisqu'il s'agit de programmes sociaux, tenter de faire le lien entre les économies d'énergie et le social. C'est-à-dire, répondre à la question : Qu'allez-vous retrouver comme économies sur vos charges ? C'est la raison pour laquelle, nous avons préféré changer toutes les fenêtres, opter pour le double vitrage, les ventilations mécaniques contrôlées, avant de nous lancer dans un programme plus important. Mais ce programme plus important, nous ne pouvons le faire que dans le cadre de l'Anru, notamment, pour tout ce qui est isolation extérieure, etc.



Par ailleurs, il ne sert à rien d'intervenir sur les bâtiments publics si nous ne sommes pas en mesure d'inciter les copropriétés à faire des diagnostics, puis des travaux. C'est la raison pour laquelle nous conditionnerons nos dispositifs d'aide aux copropriétés en fonction des travaux décidés, selon qu'ils prennent, ou non, en compte, les économies d'énergie. Qu'il s'agisse d'un programme locatif social ou d'une copropriété modeste, l'aspect social demeure et, par rapport à la planète, l'objectif reste le même en ce qui concerne les rejets de gaz carbonique.

Nous intervenons aussi dans d'autres domaines. Nous n'avons pas parlé de l'eau. Mais je crois que, là aussi, nous avons le souci de l'économie, avec par exemple, le pompage de l'eau du lac pour l'arrosage public. On pourrait également parler de l'électricité avec la généralisation de l'éclairage public en basse consommation.



La question de la collecte des déchets

La collecte sélective des déchets mérite aussi que l'on s'y arrête car il faudra bien réduire le volume transporté à l'usine d'incinération. Notre usine d'incinération, je le réaffirme ici, n'est pas polluante. Elle a été la première usine de la région parisienne à respecter les normes européennes. J'avoue que nous n'avions pas, ni lors de la préparation des Assises, ni dans nos réflexions au niveau municipal, donné la place que nombre d'entre vous accordent au compostage. Le compostage des déchets verts est, bien sûr, déjà réalisé, et nous pouvons encore en augmenter la capacité. J'ai compris qu'il s'agissait du compostage chez les particuliers. Mais s'agit-il de demander une aide ou une incitation à ce que les particuliers puissent acheter plus facilement leur composteur pour l'installer sur le balcon ? Ou s'agit-il d'une demande un peu plus délicate, d'installer des composteurs en bas des immeubles ? Ceci n'a pas été précisé. Or, je tiens à signaler que, pour réduire les nuisances, beaucoup réclament des containeurs enterrés. Une autre demande voudrait que les encombrants n'envahissent plus tous nos espaces verts et nos massifs de fleurs, en proposant plutôt une collecte «à la carte». Si la demande de composteurs, apparue dans les ateliers, doit mener à un débat dans les quartiers afin de connaître ceux qui les accepteront sous la fenêtre des voisins, mais pas sous la leur, cela peut être intéressant... Mais cela suppose une gestion de proximité, de la formation et de bien mesurer toutes les conséquences que ces composts entraîneraient dans chaque quartier. Il appartient aux comités de quartier de se saisir de cette demande et, après un débat démocratique qui ne manquera pas de se développer, nous prendrons les décisions. Nous ne sommes pas opposés à ces aménagements, encore faut-il qu'ils soient acceptés par tous les habitants.

Des aides au développement

Le dernier point que je voudrais évoquer avec vous est celui de la coopération décentralisée. Un cahier des charges contraignant permet à La Lyonnaise des eaux, en fonction des économies de consommation d'eau, de rétrocéder un pourcentage pour des actions pédagogiques, notamment auprès des écoles, ou pour financer des actions de coopération décentralisée. Nous disposons pour cela de 95 000 €. La loi Oudin, en effet, permet de majorer de 1% la facture d'eau pour financer des projets de solidarité exclusivement consacrés à l'eau. C'est, là aussi, un sujet dont les comités de quartier peuvent se saisir. Nous disposerions des deux dotations réunies, soit près de 190 000 €, qui pourraient être investies dans des projets d'aide au développement autour de l'irrigation, de l'assainissement, etc. Nous prendrons en dernier ressort la décision. Je crois que c'est une mesure, certes modeste au regard de l'ampleur du problème, mais qui permet de donner du sens et de montrer que, dans nos préoccupations de développement durable, nous n'oublions pas la partie la plus pauvre de la planète.



Un village de l'économie solidaire ?

Je répondrai maintenant à quelques questions qui ont été posées. J'ai bien compris qu'il y avait un problème immobilier pour nombre d'associations d'économie sociale et solidaire. Nous avons, avec Jean-Jacques Porcheron, dans le quartier de La Habette, un projet pour la revitalisation du centre commercial. Dans la mesure où nous pourrions négocier avec le propriétaire de ce centre, pourquoi ne pas essayer d'y regrouper un certain nombre d'associations comme l'épicerie solidaire et d'autres encore, pour constituer un «village de l'économie sociale et solidaire» ? Cela présente tout de même une difficulté : ce quartier est en zone Anru. Or l'économie sociale et solidaire s'adresse à tout le monde, et pas exclusivement aux populations en difficulté. Je vois bien ce que ces boutiques ou ces associations peuvent apporter en termes de lien social, de revitalisation, de requalification ; mais il ne faudrait pas que l'on considère que l'économie sociale et solidaire dans son ensemble ne se préoccupe que des populations les plus en difficulté. C'est une question qui doit être traitée avec beaucoup d'attention.

Une structure d'appui

Deuxième demande, et je crois qu'elle est légitime, c'est une structure d'appui aux associations. Elle existe déjà pour le sport, la culture, il faudra certainement l'étoffer pour qu'elle puisse apporter le conseil, l'expertise financière et juridique. Qu'elle soit à même d'évaluer et de vérifier, par rapport à l'économie sociale et solidaire, la bonne utilisation des deniers publics.

La troisième demande qui est faite est celle de redonner de la vie à la Maison des Associations, en partie occupée aujourd'hui par des services de la Ville. Nous envisageons de déménager ces services administratifs afin que la Maison des Associations soit utilisée pour l'ensemble de la vie associative cristolienne.

Merci à toutes et à tous. Je vous donne rendez-vous, non pas dans deux ans pour de prochaines Assises, mais, dès demain, pour se saisir de toutes les idées qui ont émergé ici. À défaut d'une traduction immédiate sur le terrain, du moins, allons-nous, ensemble, essayer de les faire vivre.